

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE668

présenté par  
M. Blein, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

Après la première phrase de l'alinéa 1, insérer la phrase suivante :

« La chambre française de l'économie sociale et solidaire est associée à ces travaux. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de la création de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire.